

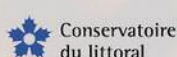


RELEVÉ DE CONCLUSIONS



ATELIER DE TRAVAIL
.....
CONTINUUM ÉCOLOGIQUE
.....

24 AU 27 OCTOBRE 2016





RELEVÉ DE CONCLUSIONS

DU GROUPE DE TRAVAIL

« RÉHABILITATION DES ESPACES DÉGRADÉS » (CE1)



Participants

Île de la Réunion : Frédéric PICOT (CBNM), Vincent TURQUET (Département), Eric Rivière (CIRAD), Rémi MALLET (agriculteur), Dominique HOAREAU (ECOMED Océan Indien), Laurent CALICHIAMA (GCEIP), Nicolas CUENIN (ancien Master BEST Université Réunion), Matthieu BOUSQUET (ONF), Olivier TEYSSEDE (ONF).

Ultra-marins : Dominique HERVE (IRD), Rayanti YOUSOUF (Diplômé Master BEST, Comores)

Animateurs : Stéphane BARET (Chargé de mission Flore – Parc national de La Réunion), Catherine LATREILLE (Conservatoire du littoral)

Rapporteur : Caroline ROBERT (Parc national de La Réunion)

Absents/excusés : Richard PAYENDEE (Commissaire de la pêche, de l'environnement et du tourisme, Gouvernement de Rodrigues), Vonjison RAKOTOARIMANANA (changement de groupe CE3) et Jean-Christophe GARCIA (changement de groupe CE3), Stéphanie DAFREVILLE (Parc national de La Réunion, remplacée par Caroline ROBERT)

DATE

26 octobre 2016
(Journée en salle)

LIEU

Espace Reydellet
107 rue de la république
97 400 saint Denis

Objet du groupe de travail

Basé sur les études préparatoires et sur les expériences locales et du réseau ultramarin, l'objectif principal de ce groupe de travail a été de définir les méthodes d'intervention pour la réintroduction de 80 000 plants d'espèces locales en vue de la recréation d'un continuum écologique d'une superficie de 27,5 ha dans le cadre du projet LIFE+ Forêt Sèche en précisant notamment les points suivants :

- Définir la notion de continuum écologique
- Identifier la(les) méthode(s) à utiliser pour le réaliser
- Identifier et quantifier au profit de quelles espèces végétales travailler
- Identifier les méthodes de lutte à utiliser contre les Espèces Exotiques Envahissantes
- Identifier les méthodes de préparation du sol à mettre en place

Ordre du jour

1/ RENCONTRE ET PARTAGES DES EXPERTS AUTOUR DE LEURS EXPERIENCES RESPECTIVES

2/ RÉFLEXION COMMUNE AUTOUR DE LA NOTION DE CONTINUUM ECOLOGIQUE

3/ DISCUTER ET VALIDER LES MODES D'INTERVENTION À METTRE EN PLACE POUR LES OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION DES ESPACES DÉGRADÉS DU PROGRAMME LIFE+ FORÊT SÈCHE

SÉANCE 1 : GÉNÉRALITÉS

Recommandations

ZOOCHORIE

- Se servir des **disséminateurs** (notamment avifaune exotique)

PLANTATION ET TRAVAIL DU SOL

- Plantation **simultanée** du cortège (stade pionnier à dryade)
- Densité à privilégier : **2 plants/m²** dans les zones de plantation
- **Sevrage / plombage** (5L par individus à maintenir)
- **Pas d'hydrogel**
- **Valoriser les strates existantes**
- **Pas de travail du sol** : s'appuyer sur le cortège floristique existant
- **Travail au niveau de la trouée de plantation** : faire des cuvettes de plantation, paillage

LUTTE EEE

- **Lutte contre les EEE** « *Hiptage benghalensis* (Liane papillon) / *Tecoma stans* (Bois caraïbes) / *Clidemia hirta* (Tabac boeuf)/ *Grevillea* (Grévillaire) »

AUTRES TECHNIQUES ALTERNATIVES COMPLÉMENTAIRES DE RECONSTITUTION

- **Hydroseeding** à tester en période plus favorable (cf. étude précédente effectuée dans le cadre FS).

SÉANCE 2 : ITINÉRAIRES TECHNIQUES GÉNÉRAUX

Recommandations

PLANTATION ET TRAVAIL DU SOL

- Se servir des **disséminateurs** (notamment avifaune exotique)
- **2 plants/m²**
- Pas plus de **200m** entre les zones de plantation (si possible 100m)
- Plantations sous forme de **poches** ou de **bandes**
- Taille minimale des poches : **entre 25 et 100m² avec suivi dans le temps**
- Travail **mécanique** dans les zones à *Pteridium aquilinum* (*Fougère aigle*) et dans les « grosses » poches de plantations
- Travail **manuel** dans les zones rocheuses et les petites poches

TECHNIQUES ALTERNATIVES COMPLÉMENTAIRES DE RECONSTITUTION

- **Semi à la volée** entre les poches
- **Test d'hydroseeding** pour les espèces à très petites semences

LUTTE CONTRE LES EEE

• **3 cas d'études:**

- **Intervention spécifique 1 :** Zones fortement envahies et enrochement important *Litsea glutinosa* (*Z'avocat marron*) / *Rhus longipes* (*Faux poivrier blanc*) / *Albizia lebbbeck* (*Banoir*) / *Furcraea foetidia* (*Choca vert*) / Herbacées :
- **Intervention spécifique 2 :** Zones à *Pteridium aquilinum* (*Fougère aigle*)
- **Intervention spécifique 3 :** Zones fortement envahies à *Syzygium jambos* (*Jamrose*) « plus humides »

CONCLUSION



Validation d'un nombre de plants par m² (2plants/m²), du type et de la superficie de plantation (poches ou bandes) des distances de plantations (100 ou 200m²) sur ces parcelles d'intervention.

Cependant trois itinéraires techniques de lutte contre les EEE ont été validés selon le degré d'invasion et les espèces exotiques présentes sur les endroits, comprenant le recours à l'utilisation ponctuel d'engins mécanisés dans certaines dominé par zones à « Fou-gères aigle » et une lutte manuelle où l'enrochement est plus prédominant.

Des propositions de techniques alternatives complémentaires à la reconstitution ont été soulignées (semis à la volée et hydroseeding) pour compléter les actions de plantation à titre expérimental.

SÉANCE 3 : INTERVENTION SPÉCIFIQUE 1 «ZONE TRÈS ENVAHIES»

Recommandations

EEE PRÉSENTES DANS CES ZONES

Toutes strates envahies (herbacée à arborée) : *Albizia lebeck* (Bois noir), *Litsea glutinosa* (Z'avocat marron), *Rhus longipes* (Faux-poivrier blanc), *Furcraea foetidia* (Choca vert).

LUTTE PARTIELLE

🔍 **Utilisation des exotiques** : Supprimer les plus problématiques et utiliser les autres pour favoriser l'implémentation des autochtones.

☐ ***Albizia lebeck* (Bois noir)** à conserver dans un premier temps **pour ombrage** (les garder)

☐ ***Rhus longipes* (Faux poivrier blanc)** **pour zone de nidification et consommation des fruits** par les disséminateurs (1 pied sur 2 ou 3)

LUTTE TOTALE

🔍 Éliminer tous les pieds de *Litsea glutinosa* (Z'avocat marron) / *Schinus terebinthifolius* (Baies roses)

🔍 **Arrachage au maximum en manuel** + pelle si grosses tâches + broyage + coupe de mâts en période de floraison de *Furcraea foetidia* (Choca vert).

AUCUNE LUTTE

🔍 **Pas d'action sur *Panicum maximum* (Fataque)** : à utiliser pour le paillage

TECHNIQUES ALTERNATIVES COMPLÉMENTAIRES DE RECONSTITUTION

🔍 **Expérimentation de semis à la volée pour** les espèces dont les semences sont abondantes (*Dodonea viscosa* / *Pittosporum senacia* / *Dombeya acutangula* / *Cossinia pinnata*) => si zones

très enherbées, pas de semis.

PLANTATION

- **Espèces à planter après intervention sur *Furcraea foetidia* et *Litsea glutinosa* (Z'avocat marron) (Z'avocat marron) (Z'avocat marron) :**

=> *Hibiscus columnaris* / *Dombeya acutangula* / *Abutilon exstipulare* en priorité => *Phyllanthus casticum* / *Doratoxylon apetalum* / *Ruizia cordata* / *Indigofera ammoxylus* / *Latania lontaroides* / *Terminalia bentzoe* / *Eugenia buxifolia*

- **Espèces à planter sur zones rocheuses :** *Ficus rubra* / *Ficus reflexa* / *Obetia ficifolia*

- **Espèces à planter sous *Albizia lebbbeck* :** *Poupartia borbonica* / *Fernelia buxifolia* / *Cassine orientalis* / *Foetidia mauritiana* / *Dyospiros borbonica* / *Pittosporum senacia* / *Erythroxylon sideroxyloides* / *Foetidia mauritiana* / *Cossinia pinnata*

POST PROJET Forêt Sèche

- Prévoir d'éliminer les ***Albizia lebbbeck*** (Banoir) après projet (quand les espèces de remplacement auront grandi)

CONCLUSION



Utilisation de certaines espèces EEE pour favoriser l'enracinement profond de espèces autochtones. Lutte partielle pour deux espèces EEE (Banoir et Faux poivrier blanc).

Lutte totale pour trois EEE (Z' avocat marron, Baies roses et Choca vert). Aucune lutte réelle déterminer pour une espèce (*Panicum maximum*) à utiliser pour réaliser le paillage. Expérimentation de semis à la volée pour les espèces autochtones qui présente un stock important de semences disponible au niveau de la banque de graines du FS.

Plantation d'espèces strictement adaptées aux microclimats de leurs futurs milieux d'accueils respectifs (espèces inféodées aux zones enrochées ou ombragées) .

SÉANCE 4 : INTERVENTION SPÉCIFIQUE 2 «ZONE A FOUGÈRES AIGLE» (*Pteridium aquilium*)

Recommandations

PLANTATION

- Plantations uniquement
- **Espèces à privilégier** : *Securinega durissima* / *Molinaea alternifolia* / *Pittosporum senacia* / *Aphloia theiformis* / *Olea lancea* / *Indigofera amnoxylus* / *Cossinia pinnata* / *Psiadia dentata* / *Eugenia buxifolia* / *Turraea thoursiana* / *Dombeya delislei* (au dessus 500m) / *Dombeya populnea* (au dessus de 500m) / *Antirhea borbonica* / *Erythroxylon hypericifolium*

TECHNIQUES ALTERNATIVES COMPLÉMENTAIRES DE RECONSTITUTION

- **Tester le transfert de sauvageons** de *Stoebe passerinoides* / *Erica reunionensis* dans les zones laissées libres par les exotiques éliminées

LUTTE PARTIELLE

- **Fauchage de *Pteridium*** (Fougère aigle) dans les zones de plantation uniquement

LUTTE TOTALE

- Éliminer tous les pieds de *Litsea glutinosa* (Z'avocat marron) / *Schinus terebinthifolius* (Baies roses)
- *Furcraea foetida* (Choca vert) : **arrachage maximum en manuel**. Utilisation de la pelle araignée si présence de grosses tâches et broyage des individus. Coupe de mâts en période de floraison des gros individus.

CONCLUSION



Se focaliser sur les plantations en trouées dans la fougère aigle, sans utiliser de méthodes alternatives complémentaires de reconstitution qui aurait du mal à prendre étant donné le couvert végétal dominant dans cet zone.

Lutte totale pour trois espèces (Z'avocat marron, Baies roses et Choca). Contrôle de la fougère aigle uniquement dans les zones de plantations d'autochtones.

SÉANCE 5 : INTERVENTION SPÉCIFIQUE 3 «ZONE A JAMEROSES » (*Syzygium jambos*)

Recommandations

LUTTE PARTIELLE

- ☛ **Fauchage de *Pteridium*** (Fougère aigle) dans les zones de plantation uniquement

PLANTATION

- ☛ **Bandes de plantations, en amont**, de largeur une fois et demi la hauteur de *Syzygium jambos* (environ 10m de large)
- ☛ **Espèces à privilégier** : *Pandanus sylvestris* / *Molinaea alternifolia* / *Callophyllum takamaka* / *Mimusops balata* / *Labourdonnaisia calophylloides* / *Scolopia heterophylla* / *Nuxia verticillata* / *Eugenia mespiloides* / *Erythroxylum sideroxyloides* / *Diospyros borbonica* / *Sideroxylon majus*

CONCLUSION



Ne pas forcément lutter contre le Jamrose dans la ravine, mais renforcer les plantations en amont de cette zone par d'autres espèces.

SÉANCE 6 : CONCLUSION GÉNÉRALES

Recommandations

- ❶ **Importance de faire une cartographie précise des** les parcelles validées : zones et surfaces d'enrochement, localisation et surfaces des différentes espèces exotiques (préciser les pieds d'*Albizia lebbbeck* (Banoir) / *Syzygium jambos* (Jamroses) / *Rhus longipes* (Faux poivrier blanc) / *Furcraea foetidia* (Choca vert)...)
- ❷ **Identifier les zones de plantations** en adéquation avec les distances « plancher » à respecter (200m) et le nombre de plants disponibles
- ❸ **Suivi important en pépinière** => sensibilisation sur le sevrage (4 à 6 mois!) et les crosses racinaires (pénalités)

CONCLUSION



- ❶ Mieux définir le nombre d'individus exotiques et leurs emplacement aux sein des parcelles, ainsi que délimiter les futures zones de plantations en s'assurant du respect des distances préconisées.

Vérifier et s'assurer du respect de la méthodologie de sevrage des plants auprès des prestataires en pépinière pour limiter les futures mortalité dû aux crosses racinaires (à n=7-15 ans post plantations)

LIFE+ Forêt Sèche
Parc national de La Réunion
16 rue Mazagran
97400 Saint-Denis

Tél : +262 (0) 262 41 47 43
Fax : +262 (0) 262 72 16 19
Mail : life+foret@reunion-parcnational.fr



Retrouvez nous sur notre page Facebook LIFE+ Forêt Sèche

